


Inde : les missionnaires de la Charité pourront percevoir des fonds étrangers à nouveau

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Église universelle](#), [En Une](#)

Date : 13 janvier 2022

gouvernement de l'Inde a finalement fait marche arrière et renouvelé la licence qui permettait aux missionnaires de la Charité, organisation fondée par Mère Teresa, de percevoir des fonds étrangers, après avoir fait un bien curieux cadeau de Noël le 25 décembre dernier en annonçant qu'elle ne sera pas renouvelée.

L'organisation va pouvoir continuer son travail en Inde. "*L'organisation des Missionnaires de la Charité, fondée en 1950 par mère Teresa, gère des foyers d'accueil à travers l'Inde. Selon le quotidien Hindu, elle a obtenu environ 750 millions de dollars (662 millions d'euros) de financements étrangers au cours de l'exercice 2020-21*", [indique](#) Vatican news.

Les chrétiens représentent aujourd'hui 2.3% des 1.4 milliards d'habitants de l'Inde, mais subissent de nombreuses persécutions, en lien notamment avec des lois anti-conversion qui sont interprétées extensivement par les autorités de plusieurs états et reviennent à interdire tout prosélytisme, voire à persécuter des chrétiens qui se réunissent entre eux.

D'autres organisations caritatives ou des ONG étrangères, notamment Oxfam ou Amnesty International, [se sont plaintes](#) des barrières administratives érigées à leur action, notamment le gel de leurs comptes ou l'interdiction de recevoir des donations de l'étranger.